



Compte-rendu du comité directeur du 12 mai 2022

Lieu :

- Salle du CAC de l'aérodrome de Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents :

- André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, Guillaume FOUCHER, Michel OZOG

Membre du comité directeur absent excusé :

- Loïc GIRARD

Adhérents présents :

- Aucun, s'agissant d'une réunion restreinte au seul comité directeur

Début de la réunion à 20h00

1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 26 avril 2022

Aucune remarque, compte rendu approuvé.

2 Résumé de l'échange du 11 mai avec la FFAM concernant la gestion du CAC

Réunion en visio-conférence entre Étienne Bresson et Patrice Chartier d'une part, et Laurent Henry et Sophie Dellac d'autre part. Après examen de nos statuts, la FFAM confirme la faculté au Comité Directeur de remplacer les membres ayant cessé leur activité, afin de reconstituer le bureau (Président, Secrétaire, Trésorier).

Confirmation par ailleurs des éléments déjà résumés dans le précédent CR de codir du 26 avril.

3 Élection du nouveau bureau - Comité Directeur

Suite aux démissions lors du dernier comité directeur du 26 avril, du président, du vice-président et du secrétaire, et conformément à nos statuts, une nouvelle élection a eu lieu en séance, dans l'attente de la prochaine assemblée générale.

Nouveau bureau :

- Étienne Bresson: nouveau Président
- Patrice Chartier: nouveau Secrétaire (et par ailleurs animateur Section Planeur)
- Guy David : confirmé comme Trésorier

Autres membres du Comité Directeur :

- André Boix (Animateur Section VCC)
- Guillaume Foucher(Animateur Section Indoor)
- Loïc Girard
- Michel Ozog (Moniteur)

"L'objectif du Comité Directeur ainsi constitué est d'assurer la pérennité du CAC dans un fonctionnement apaisé, pour que chacun puisse pratiquer son activité à son rythme en toute sérénité, et de préparer la prochaine AG ordinaire qui aura lieu en novembre."

Suite à la constitution du nouveau bureau, les instances et personnes suivantes vont être informées :

- Préfecture, Chartres Métropole, mairie de Chartres, mairie de Champhol, mairie de Berchères-Saint-Germain, FFAM, LAM CVL et délégué départemental, autres associations aéronautiques de l'aérodrome, banque, sponsors (Alpha Modèles, Moulins Viron, ...)

Le site internet CAC (www.cachartres.com) continuera d'être mis à jour par Alain Darras.

4 Bilan financier

Comptes arrêtés au 12 mai :

- Trésorerie	14824,41€
- Recettes	15047,90€
- Dépenses	10193,65€

5 Coupe Alpina des 30 avril et 1er mai

Les 15 participants étaient très satisfaits de cette deuxième édition, et ont salué l'organisation du CA Chartres. Belle météo, très bonne ambiance.

Lots offerts par Multiplex et les Moulins Viron. Reportage à paraître dans Modèle Magazine.

Réflexion pour organiser la prochaine coupe Alpina 2023 en Vol De Pente.

6 École "initiation - perfectionnement"

La saison étant propice, les séances de vol vont de plus en plus être organisées sur la plateforme Jean Guesnon de Berchères-Saint-Germain. Information des parents, élèves et moniteurs chaque semaine par le "Whatsapp Ecole".

Selon le site FFAM, la validité du centre de formation "Ecole" s'est arrêtée le 31/12/2021.

La construction des Charter et autres modèles continue le mercredi après-midi avec les moniteurs. Deux kits d'équipement (motorisation, servos, ...) ont été achetés.

Inventaire des modèles et radios CAC à terminer.

Les modèles appartenant au CAC sont en cours de ré-équipement avec les radios CAC disponibles.

Quelques rappels concernant la zone de vol RC de Champhol :

- ✓ Réservée seulement à l'apprentissage au pilotage des élèves.
- ✓ Accès à pied, vol uniquement en présence d'un moniteur.
- ✓ Respect du plafond de vol.

7 Piste VCC et accès

André Boix a pris rendez-vous avec Michaël Lyonnet (Directeur des sports Chartres Métropole) pour clarifier l'accès en voiture à la zone de VCC via le portail à côté du local CAC. Diverses solutions ont été envisagées (dont celle d'un gyrophare sur les voitures) ; dans tous les cas les conditions d'accès seront à valider avec les présidents des autres associations de l'aérodrome.

8 Questions diverses

- Journée portes ouvertes de l'aérodrome, samedi 14mai de 10h00 à 18h00 : informé il y a seulement 2 jours, le CAC assurera cependant une permanence au local, avec exposition de modèles et projection de films et initiation au simulateur. Tous les membres du CAC sont les bienvenus, pour promouvoir notre activité auprès des visiteurs.
- Stages de découverte du vol en planeur, pour des jeunes de 15 à 24 ans, organisés conjointement par la FFAM et FFVP (Fédération Française de Vol en Planeur) : 5 stagiaires maximum par club FFAM, chacun pour 5 vols de 45mn, sous condition de prendre une licence de vol en planeur (90€) : dossier à monter avant le 31 mai.
- Validation en séance de l'achat d'occasion (état neuf) d'un Alpha S'cool 2,70 m avec radio, pour le perfectionnement des élèves sur la plateforme Jean Guesnon de Berchères-Saint-Germain.
- Information de Guillaume Foucher : les 15 et 22 mai, il n'y aura pas de salle disponible pour le vol Indoor.
- Création d'adresses mail CAC.indoor et CAC.VCC, à faire.
- Un arrosoir est remisé à l'intérieur des toilettes sèches de la plateforme Jean-Guesnon ; les utilisateurs réguliers de la plateforme sont invités à arroser les arbres et arbustes situés le long du parking, notamment pendant la période de forte chaleur ou d'absence de pluie. Merci d'avance !

Fin de la réunion à 22:15

Le Secrétaire

Patrice CHARTIER

Le Président

Étienne BRESSON